

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

71 N° 9 1949

Les visites pastorales d'un évêque au XVIIe
siècle

Paul BROUTIN (s.j.)

p. 937 - 949

<https://www.nrt.be/fr/articles/les-visites-pastorales-d-un-veveque-au-xviiie-siecle-2764>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2019

LES VISITES PASTORALES D'UN EVEQUE AU XVII^e SIECLE

Au chapitre III de sa 24^e session de *Reformation*, le concile de Trente prescrit aux évêques de faire la visite pastorale de leurs diocèses. C'est pour eux un devoir annexe de celui de la résidence, une obligation incluse dans leur charge de veilleur, qui s'exerce, non pas d'un poste central, mais en de continuels déplacements sur les différents lieux soumis à leur juridiction. Le concile s'exprime en termes précis et détaillés sur cette obligation :

« Tous les évêques ne manqueront pas, chaque année, de faire la visite, chacun de leur propre diocèse par eux-mêmes ou par un autre visiteur, s'ils en sont légitimement empêchés. Si l'étendue du diocèse ne permet pas d'en faire la visite chaque année, ils en visiteront au moins la plus grande partie en sorte que la visite de tout le diocèse soit entièrement faite en deux ans, ou par eux-mêmes, ou par leurs visiteurs. Le but principal de toutes les visites devra être d'établir une doctrine pure et orthodoxe, en bannissant toute hérésie, de maintenir les bonnes mœurs, de corriger les mauvaises, d'animer par des remontrances et des exhortations le peuple en faveur de la religion, de la paix et de la pureté de vie et de régler toutes les autres choses pour l'avancement des fidèles, dans la mesure où le permettront le temps, le lieu ou l'occasion. Pour assurer plus facilement l'heureux effet de ces prescriptions, nous avertissons tous ceux à qui il appartient de faire les visites, de faire paraître pour tout le monde une charité fraternelle et un zèle vraiment chrétien; en conséquence, se contentant d'un train et d'une suite modestes, ils s'efforceront de terminer la visite très promptement, en y apportant cependant tout le soin voulu. Qu'ils veillent, au cours de la visite, à n'être incommodes et à charge à personne par des dépenses inutiles; que ni eux-mêmes ni personne de leur suite, sous prétexte de vacances pour la visite ou à quelque autre titre que ce soit, n'accepte rien, ni argent, ni présent, quel qu'il puisse être et quelle que soit la manière de l'offrir. On exceptera toutefois la nourriture qui leur sera fournie, à eux et à leur suite, honnête et frugale, pour les besoins de leur séjour, mais non au delà.

Ce texte fait entendre l'importance que le concile attache à la visite pastorale et il n'est pas de prélat présent à Trente qui, tout en se rendant compte des difficultés de l'entreprise, n'ait compris l'urgence de ce décret réformateur. Il ne s'agissait de rien moins que de rétablir les communications surnaturelles, vitales et hiérarchiques, entre les évêques, leur clergé et leurs fidèles.

Le sens de cette visite pastorale a été donné par Barthélemy des Martyrs dans son *Stimulus pastorum*. Aux sessions de Trente, le saint archevêque de Braga a collaboré à la rédaction des décrets réformateurs, avant d'en faire l'application dans son diocèse. On peut donc considérer son commentaire comme l'interprétation authentique de la pensée du concile.

« La visite pastorale est comme l'âme de la conduite épiscopale puisque c'est par elle que l'évêque communique sa présence et sa charité à tout le corps de son église, et qu'il répand les grâces et les bénédictions du ciel sur tous ceux qui en sont les membres. Comme le soleil dans son cours remplit la terre d'une lumière et d'une chaleur qui vivifie toutes choses, ainsi l'évêque, dans sa visite, éclaire et anime tout par ses exhortations et ses remontrances. Il s'informe par lui-même de la conduite des pasteurs. Il fortifie les bons, il réveille les négligents, il corrige les mauvais, il perfectionne ce qui est bon, il arrête les désordres, il apaise les divisions, il console les affligés, il soulage les pauvres et enfin il rend en mille manières des assistances et des secours à l'Eglise qui est son épouse, avec une tendresse, une vigilance et une autorité que nul autre visiteur ne peut avoir et qui est toute renfermée dans la grâce de son caractère et de sa personne » (1).

Voilà l'idéal nettement conçu et tracé. Quelle fut la réalité ?

*
* *

L'appel du concile a été entendu en France par tous les évêques soucieux de réaliser la réforme catholique au XVII^e siècle. Tous n'apportent pas la même générosité et il faut laisser au jugement de leur conscience la foule de prélats courtisans et mondains qui « muquetent » à la mondanité de Versailles. Cette triste prélature louis-quatorzième (trop nombreuse, il est vrai, puisqu'en 1680 Racine pouvait chaussonner cinquante-trois prélats qui ne résidaient pas (2)), met en plus grand relief et mérite les pasteurs qui ont accepté, pendant de longs mois, les ennuis, les embarras, les fatigues, les contradictions des visites pastorales. On les trouve en bon nombre, au commencement comme à la fin du siècle, et en toutes les provinces du royaume (3). A Limoges, c'est, vers 1615, Henri de la Martonie, qui visite, chaque année, 250 paroisses, soit le quart de son diocèse, se faisant accompagner habituellement de quelques religieux, jésuites ou récollets. Entre 1678 et 1695, sur ces mêmes routes du Limousin, Louis d'Urfé sera fidèle à persévérer dans ce zèle itinérant. A Grasse et à Vence, Antoine Godeau prend aussi généreusement en mains sa houlette de voyageur. Les procès-verbaux des visites de François de

(1) Barthélemy des Martyrs, *Stimulus pastorum*, Paris, 1563, p. 53.

(2) Cet absentéisme est, avec le cumul des bénéfices, le péché mortel de cet épiscopat, tiré des familles nobles et surtout ministérielles et parlementaires. C'est le grand désordre de l'Eglise de France qui fait échec à la réforme tridentine et conduit au servilisme de 1682.

(3) On a peine à réaliser les difficultés de cette visite pastorale, tant les conditions de vie ecclésiastique d'aujourd'hui diffèrent de celles du XVII^e siècle. De nos jours, nos évêques peuvent être en relations régulières et fréquentes avec leur clergé. Les évêques du XVII^e siècle en étaient séparés par une série d'obstacles de tous genres : la distance, la difficulté des communications, la différence de classes sociales, de formation, d'occupations. A ces causes, qu'on ajoute la vacance des sièges épiscopaux, qui se prolongeait parfois huit ou dix ans et qui, au temps de la lutte de la régale, privait trente-cinq diocèses de leur chef, les compétitions pour la collation des bénéfices, la non-résidence des évêques ou des curés, etc. et l'on comprendra l'importance et l'urgence des visites pastorales.

Sourdis et de Gabriel de Roquette constituent une excellente documentation pour l'histoire des diocèses de Bordeaux (1602-1627) et d'Autun (1667-1702). Nommé à Pamiers en 1628, Henri de Sponde, à soixante ans, se fait missionnaire apostolique; et cet incorrigible intellectuel encourt toutes sortes de mésaventures sur les routes languedociennes (4). Son successeur, Étienne de Caulet, suit ses traces, selon l'exemple que son ami, Nicolas Pavillon, lui donne à Alet. Dans le Quercy, Alain de Solminihac parcourt neuf fois en tous sens son diocèse de Cahors. Cet ascète est un rude marcheur; il a de la piété dans les talons et en selle, comme disait avec humour saint Philippe Néri d'un de ses semblables. Sébastien Zamet, évêque de Langres, Félix Vialart, évêque de Châlons, Claude Joly, évêque d'Agen, Henri Arnauld, évêque d'Angers, Augustin Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, forment une galerie de réformateurs, de vertu, de caractère, de procédés bien différents les uns des autres; ils se ressemblent par la fidélité à la visite de leur diocèse. A Auxerre, Barthélemy de Donnadiou de Griet compromet définitivement sa santé en deux ans de tournées pastorales. Saint François de Sales dans le Chablais, Étienne le Camus à Grenoble, renouvellent les prouesses d'alpinisme apostolique de saint Charles Borromée (5).

A l'imitation du saint archevêque de Milan, ces bons pasteurs descendaient de leur *cathedra* pour connaître leurs ouailles et par l'exercice exact de leur charité et de leur juridiction ordinaire semer, dans les différentes paroisses de leur diocèse, les grâces de vérité et de salut qu'ils détiennent d'abord dans leur église cathédrale. Pour la plupart d'entre eux, ces voyages, à pied ou à cheval, sur des routes mal entretenues ou dangereuses, supposent une vertu peu commune.

*

* *

Parmi ces héros de la visite pastorale, Jean d'Aranthon d'Alex

(4) « C'est miracle, raconte son ami Frizon, que le pasteur ait échappé aux embûches que lui tendit un jour, sur le chemin de Varilhès, le baron de Lérans. Une autre fois, il l'échappa belle sur la route de Castelnaudary. Assailli par une troupe de calvinistes, ce fut son serviteur qui fut mis à mal. Comme par fatalité, la besace de cet homme contenait une partie du manuscrit des *Annales* que notre prélat composait alors. Les malandrins s'en étant emparés, Sponde eut la chance de pouvoir recouvrer ce trésor en payant, au ministre protestant à qui ils l'avaient remis, une rançon de 800 livres » (M. Vidal, *Henri de Sponde*, p. 68).

(5) Fléchier insistait sur cet élément de la sainteté du cardinal de Milan. « Il ne se contente pas d'envoyer des ouvriers, il y va lui-même parcourir ces lieux incultes, ces déserts sauvages. Quelle paroisse n'a-t-il pas visitée, instruite, réglée, secourue? Quel rocher si inaccessible qu'il n'ait monté à la sueur de son front pour y porter la semence de l'Évangile? Quelle vallée si profonde où il ne soit descendu par les neiges, par les torrents, par les précipices, mortifié par ses jeûnes, fatigué par ses prédications, soutenu par sa charité et par son zèle? » (Fléchier, *Panegyrique de saint Charles*, dans Migne, *Orateurs sacrés*, t. XXIII, p. 824).

mérite mention spéciale. C'est par ce service de dévouement qu'il conquit l'attachement de son clergé et de son peuple. Ses aventures ne manquent pas de pittoresque pour le lecteur profane, ni de leçons pour ses lointains imitateurs. Et lui aussi meurt à la tâche, évêque routier, dont la figure et l'histoire trop inconnues sont d'un intérêt captivant.

Il n'occupe pas une place de premier plan dans l'épiscopat français du XVII^e siècle; Annecy est trop loin de Paris et de Versailles, et ce siège n'est guère qu'un substitut de Genève, toujours occupé par les protestants. L'honneur d'avoir été le quatrième successeur de saint François de Sales attire déjà l'attention, surtout quand on sait les contradictions qu'il lui en coûta. Vingt-quatrième enfant de Jacques d'Aranthon, seigneur d'Alex, marié en secondes noces à Jeanne-Françoise de Mancy, Jean d'Aranthon avait vu le jour en la fête de saint Michel 1620 au château d'Alex, entre Thônes et Annecy. A défaut de biens de fortune, ses parents lui léguaient des trésors de vertu. Malgré ses charges de famille et son peu de ressources, sa mère, restée veuve, pressentit sa vocation à la beauté de son âme plus encore qu'aux qualités de son esprit. Elle n'épargna aucun sacrifice de cœur ni d'argent pour assurer ses études en Sorbonne. C'est pendant ce séjour à Paris qu'il rencontra M. Vincent et le saint, qui s'y connaissait en hommes, lui dit d'un ton de prophète : « Dieu veut se servir de vous, mon enfant; je vous assure que vous serez un jour successeur du bon Monsieur de Genève ». Exempt de toute ambition, le jeune homme ne visait pas si haut. Après avoir été ordonné prêtre en 1644 par Mgr de Passelaigue, évêque de Belley, il s'établit à la cure de Chevry. Ses goûts et ses talents de missionnaire s'éveillèrent dans ce pays de Gex et ses succès d'apostolat, par affiches ou par billets, signalèrent à Christine de France, régente de Savoie, ses talents, sa science et sa vertu. Elle eût voulu pour lui l'évêché de Lausanne; il récusait le siège, alléguant son peu de biens. Elle lui offrit un traitement d'ambassadeur; il le refusa, ayant le sens de pauvreté. Il dut cependant accompagner à Rome le prince Antoine de Savoie. Cette fois, ses mérites éclatèrent en cour de Rome autant qu'en celle de Turin. Tandis qu'après son retour d'Italie, il se reposait au château de famille, il apprit sa nomination au siège d'Annecy. Le Pape, le Roi de France, Madame Royale, étaient tombés d'accord sur son nom. Ils avaient compté sans l'opposition d'une religieuse, d'une visitandine, au demeurant « femme d'une grande intelligence et d'une grande vertu », disent les *Annales* de son ordre.

En 1660, la Mère de Chaugy, nièce de Madame de Chantal et supérieure du premier monastère d'Annecy, gardait, à sa façon, trop pieuse mémoire de son saint fondateur de la Visitation Sainte-Marie. Partageant les préjugés du temps sur la transmission des bénéfices, elle ne pouvait se faire à l'idée que l'évêché de Genève-Annecy

sortit de la famille de Sales (6). En 1622, c'était Jean de Sales qui avait succédé à son frère; en 1645, Charles-Auguste de Sales, son neveu. Pourquoi n'en serait-il pas de même en 1660 ? Il restait encore un neveu, qui était curé de Saint-Julien et, à son défaut, le marquis de Sales, dernier frère de François et de Jean-François, était veuf. Quel indice plus providentiel de vocation épiscopale ! Et voici que Jean d'Aranthon arrivait comme un intrus dans cette chasse réservée ! On le lui fit savoir. La visitandine ne put contenir son dépit. Il ne lui était pas difficile de le faire partager à des mécontents, entre autres, MM. d'Hauteville et Magistry, chanoines d'Annecy. En un mois, l'opposition est dressée et dépasse bientôt les intentions de celle qui l'avait commencée; les tribulations s'abattent sur le pauvre élu. Contre lui se déchaîne une campagne de diffamation, par des libelles rédigés en français et en latin, en prose et en vers, et lancés en cour de Rome, de Savoie et de France. Les passions aveuglent, les esprits sont montés et on en vient aux calomnies : on accuse Jean d'Aranthon de sympathiser avec les jansénistes, on jette un doute sur ses mœurs.

« L'intrigue était extraordinairement grande et animée. Des personnes de probité y étaient même engagées. Mais rien n'est plus facile à surprendre que des personnes pieuses qui ne connaissent pas la malice et les intrigues du monde ni ce que des hommes d'esprit et remuants sont capables de faire... Elles croient... ce que des personnes... avec lesquelles elles sont liées... leur disent. Leur esprit se préoccupe ensuite fortement; la partie est liée; on ne veut point reculer ni se rétracter. Cependant les boute-feu disent et font tout ce qui peut entretenir et grossir le parti. C'est ainsi que les gens de bien se font la guerre les uns aux autres sans en avoir l'intention. Cela n'empêche pas que cette guerre soit plus douloureuse et plus sensible à ceux qui la souffrent que tout ce que pourraient faire des gens du commun, parce que la piété de ceux qui les frappent de leur langue ou de leur plume fait des plaies plus profondes et plus difficiles à guérir que celles que font les gens du siècle » (7).

Mais pour les âmes qui sous le coup de la persécution des gens de bien savent rester dans le calme de Dieu, il n'y a qu'à laisser l'épreuve se dérouler jusqu'au bout; elle porte avec elle son mal et son remède. Jean d'Aranthon d'Alex était de cette trempe surnaturelle. Alexandre VII maintint sa nomination à Annecy; Henri de Maupas, évêque du Puy, qui travaillait à la béatification de saint François de Sales, apporta à la Visitation le rameau de la paix (8).

(6) Pourtant le barnabite, Juste Guérin, ami de saint Vincent de Paul, avait siégé de 1639 à 1645.

(7) Dom Le Masson, *La vie de messire Jean d'Aranthon d'Alex*, Lyon, 1697, p. 67.

(8) La réconciliation fut parfaite et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : la magnanimité de l'évêque ou l'humilité de la visitandine, confuse de l'incendie qu'elle avait allumé sans le vouloir et sans prendre part aux calomnies qui l'activèrent. Jean d'Aranthon devint le grand spirituel du monastère d'Annecy, qui, sous sa direction, éclairée et dévouée, fut un foyer de vie religieuse très intense. Avec un discernement remarquable, il le préserva des

Jean d'Aranthon fut sacré à Turin, le 9 octobre 1661 et fit son entrée à Annecy au mois de décembre suivant. L'accueil de la ville put dédommager le prélat des injustices dont il avait été victime. Toujours à la ligne du pardon, il gardait silence et magnanimité. La calomnie avait fait son chemin et ses effets devaient persister longtemps. Le nouvel évêque allait gagner la confiance et l'estime de son clergé et de son peuple par ses visites pastorales.

*
* * *

Au prix de quelles fatigues, on le devine ; avec quelle habileté et quelle persévérance, on le voit par les détails donnés par son biographe. Son diocèse, très étendu, comprenait 550 paroisses, 90 seulement en terre française, sans compter celles des environs de Genève et du pays de Vaud occupées par les hérétiques (*).

« Ce diocèse, écrit dom Le Masson, est plein de montagnes d'une hauteur prodigieuse et d'un accès fort difficile en plusieurs endroits, et la température de l'air est si différente que les neiges et les glaces sont d'un côté, pendant que les ardeurs du soleil se font vivement sentir en d'autres endroits. Mais ni les difficultés des chemins, ni les incommodités qu'on est contraint d'y souffrir en toutes manières n'ont pas empêché notre évêque de faire trois fois la visite entière de son diocèse et de mourir glorieusement en faisant la quatrième... Ni le chaud ni le froid ni la pluie ne l'ont jamais arrêté, et, dans l'espace de trente-quatre ans qu'il a visité son diocèse, il n'a manqué qu'une seule fois de se trouver au lieu qu'il avait assigné, la chose étant devenue impossible par le débordement d'une rivière. Il n'a jamais fait ses visites qu'à cheval, mais il se trouvait même souvent dans la nécessité d'aller à pied et de grimper sur des rochers environnés de précipices » (10).

De nos jours la visite pastorale, en la plupart des diocèses, se confond avec la tournée de confirmation. Elle reste toujours prescrite par les articles 344-346 du Code de droit canonique, qu'éclairent les beaux textes du Pontifical. Mais les rapports constants entre le personnel et l'administration diocésaine simplifient cette enquête annuelle. Les évêques réformateurs du XVII^e siècle l'envisageaient autrement. La visite était pour eux un exercice de leur charge où ils s'engageaient bien plus intimement. Pendant quelques jours, quelques semaines, ils voulaient partager très concrètement le sort de leurs

premières influences de Madame Guyon et signala à Fénelon les dangers de sa fausse mystique.

(9) La géographie physique de ces diocèses de montagne pose et posera toujours de difficiles problèmes d'organisation. Tel diocèse des Alpes compte actuellement 30.000 âmes réparties en 200 paroisses sur 5670 km². Le nombre des curés est d'environ 170 ; il n'y a que quelques vicaires. Les jeunes prêtres sont nommés curés au sortir du séminaire en des localités séparées de 12, 15 kilomètres. Encore aujourd'hui sont-elles reliées par des services d'autocars. A quel isolement étaient condamnés les pasteurs de ces mêmes paroisses au XVII^e siècle !

(10) Dom Le Masson, *op. cit.*, pp. 142, 145.

diocésains, tâter de la vie paroissiale avec ses difficultés journalières, ses tracas, ses banalités et aussi ses consolations. Déjà à la fin du XVI^e siècle, tout était organisé suivant un ordre de prières, de cérémonies, de sermons, d'inventaires, qui venait de saint Charles Borromée. Jean d'Aranthon y ajouta une expérience de ministère pastoral qui, très onéreuse pour lui, fut très bienfaisante pour ceux auxquels il s'adressait. Il prenait connaissance de ses curés, autrement que par ouï-dire, et si, parmi eux, il s'en trouvait quelqu'un qui ne fût pas homme de bien, il priaît Dieu de le convertir ou de l'amener à résigner son bénéfice. Il se rendait compte sur place des petites ou grandes misères de ses prêtres savoyards : les vanités des bas de couleur ou des perruques, la coutume du *biscantat* que pratiquaient le dimanche certains curés, expédiant une messe matinale au village et réservant leur zèle pour la messe solennelle au château où on les retenait ensuite à dîner, etc. Avec ses auxiliaires, l'évêque confessait, distribuait la communion, écoutait les doléances des patrons des cures, réglait à l'amiable les différends. Parfois « il faisait faire le catéchisme par un de ses aumôniers ou bien par le curé même, quand il lui remontrait que le changement de méthode troublait les répondants » (11).

Toute cette vie commune établissait entre le pasteur et ses ouailles des relations de respect et de sympathie qui ouvraient les cœurs, spécialement dans les régions de Gex, de Fossigny, du Chablais et du Val Romey. Un trait de simplicité moyenâgeuse en donne l'idée.

« Les habitants d'une paroisse, appelée Chamonix, montrèrent d'une manière singulière la confiance qu'ils avaient en la bénédiction de leur évêque. Chamonix est frontière du pays de Valais et elle a de grosses montagnes qui sont chargées de glaces et de neiges aussi bien en été qu'en hiver...; ces glaces et ces neiges qui viennent toujours en penchant depuis la cime jusqu'en bas menacent sans cesse de ruine les lieux circonvoisins, et autant de fois l'évêque allait faire ses visites en ces quartiers-là, les peuples le priaient d'aller exorciser et bénir ces montagnes de glace. Environ cinq ans avant la mort de notre évêque, ces peuples lui firent une députation pour le prier de les aller voir encore une fois, de la crainte qu'ils avaient que, devenant plus vieux de jour en jour, sa vieillesse ne les privât de ce bonheur. Ils s'offraient... de faire tous les frais du voyage et ils assuraient que, depuis sa dernière visite, les « glacières » s'étaient retirées de plus de quatre-vingts pas. Le prélat charmé de leur foi leur répondit : « Oui, mes bons amis, j'irai, quand je m'y devrais faire porter, pour joindre mes prières aux vôtres ». Il y alla et y fut reçu avec une joie qui correspondait à la foi de ces bonnes gens et à leur confiance en leur évêque, qui y fit ce qu'ils désiraient. — J'ai, ajoute le bon chartreux biographe, une attestation faite avec le serment des plus notables de ces lieux par un acte public, dans lequel ils jurèrent que, depuis la bénédiction donnée par Jean d'Aranthon, ces « glacières » se sont retirées, de telle sorte qu'elles sont à présent éloignées d'un demi-quart de lieue d'où elles étaient avant sa bénédiction, et qu'elles ont cessé de faire les ravages qu'elles faisaient auparavant » (12).

(11) Dom Le Masson, *op. cit.*, p. 144.

(12) Dom Le Masson, *op. cit.*, p. 147.

Dom Le Masson, comme « les plus notables de ces lieux », ne savait pas que « les glaciers marchent ». Peu importe. Ce geste d'un évêque septuagénaire gravissant le Chamonix pour prier le Seigneur que ses montagnards soient préservés des avalanches, n'est-ce pas touchant ?

Les visites pastorales n'apportaient pas cependant à Jean d'Aranthon que des consolations. Elles ont été précisément instituées pour remédier à des défaillances répétées et variées. Pour reprendre une comparaison de dom Le Masson, l'administration d'un diocèse, « c'est comme un poids d'horloge qu'il faut souvent relever » (13). L'expérience que fit Jean d'Aranthon au village de Thoiry est instructive à ce propos ; les procès-verbaux des visites qu'il y fit en 1682 et en 1686 et 1692, offrent pour l'historien un remarquable intérêt (14). Les comptes rendus, rédigés d'après le même formulaire sur les choses et sur les personnes, portent les mêmes constatations et les mêmes décisions ; ils révèlent ce qu'était, à la fin du XVII^e siècle, une paroisse du pays de Gex, à quelles difficultés matérielles et morales un curé se heurtait, et comment son évêque essayait de l'en tirer.

*

* *

Placée sous le vocable de saint Maurice, la paroisse était composée de trois hameaux : Thoiry, Allemogné et Fenières, qui comptaient 830 âmes. A la fin du XVI^e siècle, l'église avait été dévastée par les Bernois. Humbert Boissier, curé de 1675 à 1687, souffre des ruines causées par les hérétiques, autant que de l'indifférence des patrons de chapelles qui devraient lui venir en aide. L'inventaire de la sacristie dressé le 24 avril 1682 par « R^d M^{re} Anthelme Garin, visiteur et official substitué de Monseigneur » est un étalage de misère :

« Premièrement deux (ciboires), l'un d'argent et l'autre d'étain ; un calice avec la patène aussi d'argent ; un (tabernacle) fermant à la clef ; cinq nappes et quatre serviettes pour l'autel ; deux nappes pour les communions ; vingt-quatre purificateurs ; sept corporaux ; deux (bourses) ; quatre aubes assez médiocres ; neuf amicts ; (quatre) chasubles en bon état avec leurs étoles et maniples ; une satin bleu, autre de satin blanc... autre noir avec son voile de crêpe, la dernière à fond incarnat ; plus deux voiles de calice, l'un bleu, l'autre incarnat. Quatre chandeliers, trois d'étain, un de laiton ; (six) autres chandeliers de bois ; des burettes d'étain ; des ampoules d'étain ; deux crucifix, l'un sous la voûte et l'autre sur l'autel ; un pavillon et devant d'autel de

(13) Dom Le Masson, *op. cit.*, p. 114.

(14) Le texte en a été publié en partie dans le *Bulletin de la Société Gorini* (avril 1904) par C. Blochet.

Il ne faut pas confondre ce Thoiry du pays de Gex avec Thoiry en Savoie. Ce dernier prieuré dépendait de Grenoble et, dans sa visite pastorale de 1673, Etienne le Camus se plaignait d'y trouver parmi les desservants « un vieil ivrogne, maquignon de bénéfices, qui a trafiqué et passé par toutes les cures du diocèse » et un autre « débauché scandaleux en plusieurs cures du décanat » (*Registre des visites*, n° 20, fol. 367).

serge jaune garni de tapisseries; deux parements de rasul (?) et un de toile peinte; un tapis pour couvrir l'autel; deux rituels, deux missels, un tapis pour la chaire, deux coussins couverts de taffetas; deux toilettes de rasul (?) à carreaux; une croix laiton; deux draps noirs pour les morts; une garde-robe de bois-noyer pour les ornements; une lampe à façon d'argent; un surplis fort usé; un ornement pour le dais; finalement quelques tableaux avec certains vases vernissés et de terre, usés et inutiles » (p. 149) (15).

Humbert Boissier est-il responsable de cette insuffisance culturelle ou victime de l'incurie de ses prédécesseurs et des patrons de son église ? En tout cas, il promet de donner « un soleil d'argent de la valeur de six pistoles, plus trois chasubles... avec leurs étoiles, manipules et voiles » (p. 150). Tint-il ses engagements ou les oublia-t-il, une fois l'évêque parti... ? A la visite suivante, 14 juillet 1686, on l'oblige de nouveau de pourvoir à l'ornementation et à l'ameublement de son église.

« Est enjoint à qui il appartiendra de faire mettre un dais sur l'autel, d'avoir un tabernacle doré, un pavillon pour celui-ci et un devant d'autel varié de quelque étoffe un peu précieuse pour les jours solennels; une boîte d'argent pour porter le S. Sacrement aux malades; encore un missel et un calice d'argent avec sa patène; deux aubes; trois amicts; une chasuble rouge et une verte avec leurs étoiles et manipules, une chape aux couleurs variées; un graduel et un antiphonaire; une navette qui accompagne l'encensoir; faire faire le couvert des fonts baptismaux en dôme; placer un confessionnal dans la première chapelle en entrant; faire faire un chapiteau; barrer de fer les fenêtres du chœur; réparer le (plancher) et le lambris de la nef et la clôture du cimetière; le tout dans l'année » (p. 151).

On voudrait croire que ces injonctions répétées pour compléter le vestiaire liturgique et assurer les améliorations d'édifice fussent à l'adresse des patrons d'église, beaucoup plus qu'à celle de leur pasteur. D'autres reproches font soupçonner chez lui une volonté un peu traînante; découragement, manque de zèle, routine, principe du moindre effort, ne sont-ce pas là les tentations de l'humaine nature laissée à elle-même ? Les actes de la visite en font mention en ces termes :

« Est enjoint au dit Sieur Curé de faire le catéchisme tous les dimanches par (interrogations), de célébrer deux messes chaque semaine outre les fêtes et dimanches, et faire toutes les fonctions pastorales » (p. 151).

Pourquoi est-on obligé de rappeler ainsi à Humbert Boissier ses obligations élémentaires ? Était-il âgé ? malade ? en mal d'argent ? Ses confrères des environs lui font grief d'accaparer ou de retenir des revenus qui ne lui sont pas dus. Le registre de la visite a consigné leurs doléances et on imagine Jean d'Aranthon s'efforçant par son affabilité de réduire ces contestations :

« A comparu M. Claude Bosson, curé de Pouilly, lequel a réitéré... les mêmes (protestations)... à l'égard de la répétition des dîmes par lui prétendues qui se trouvent enclavées dans sa paroisse, et qui sont néanmoins possédées

(15) Nous avons mis entre parenthèses les mots transposés en français moderne.

dées par le dit Sieur curé de Thoiry... A comparu Rd. M. Anth. Garin, official et curé de Gex, lequel a dit que le curé de Thoiry est redevable au décanat d'Aubonne de la cense annuelle et perpétuelle de soixante coupes de blé, moitié froment moitié avoine, et soixante sols d'argent; et par ainsi que la présente visite ne puisse couvrir ses droits qu'il a de poursuivre le paiement et la reconnaissance de la dite cense, conformément à la sentence rendue au concile de Bâle, à la transaction passée à Genève et à la reconnaissance faite par les prédécesseurs du dit curé de Thoiry » (p. 153).

Contre ces accusations, Humbert Boissier ne manque pas de se défendre :

« A comparu aussi le dit Rd. Sr. Curé de Thoiry, lequel, ayant vu toutes les protestations susdites contre lui, faites par les susnommés, a protesté à contraire de ses devoirs et exceptions et de se maintenir en la possession des dîmes qui lui tient lieu de portion canonique et en cas de trouble proteste d'en appeler en garantie les décimateurs de la paroisse » (p. 154).

D'ailleurs, Humbert Boissier a d'autres vues en maintenant ses exigences de revenus ecclésiastiques. Il se sent vieillir et ce poste en pays de montagnes est au-dessus de ses forces :

« Attendu le nombre de hameaux de sa dite paroisse et le grand nombre de familles et des âmes qui la composent... il lui est impossible de remplir à lui seul ses devoirs et de leur administrer les sacrements, sans le secours et assistance d'un vicaire, a requis Mon dit Seigneur d'en vouloir établir un, au dit lieu, pour le seconder dans ses fonctions, lequel se pourvoira à forme de la déclaration du Roy » (p. 154).

Les dernières lignes du compte rendu laissent entendre que le curé de Thoiry méritait toutes les attentions de son évêque. Sans se prononcer sur les réclamations qui lui sont présentées, Jean d'Aranthon vint en aide au pasteur qui depuis onze ans s'occupait, non seulement de ses paroissiens, mais aussi des rares catholiques du territoire de Sergy :

« Sur quoi mon dit Seigneur a octroyé acte à toutes les parties susdites de leurs (protestations) et a ordonné qu'en raison de celles-ci, ils se pourvoient ainsi qu'ils verront à faire et au surplus que le dit Sr. curé de Thoiry sera tenu de se fournir d'un vicaire pour le seconder dans ses fonctions pastorales, lequel pour son entretien se pourvoira en conformité de la déclaration de S.M. et qu'il sera procédé à l'élection de deux procureurs de l'Eglise, d'un clerc et d'un marguillier, dans le mois » (p. 154).

La pension fixée par le Roi fut de 150 livres.

Dans cette visite, Jean d'Aranthon apparaît encore en difficultés avec les seigneurs de Livrons. Ils possédaient un fief au hameau d'Allemogne et avaient en charge « une chapelle sous le vocable de « Saint-Gras et Sainte-Barbe ». Malgré les réclamations consignées au greffe des trois visites pastorales, le seigneur d'Allemogne reste sourd à ses obligations. L'évêque d'Annecy

« enjoint au dit Seigneur patron de doter suffisamment (la chapelle) et d'y nommer un recteur dans les trois mois, comme encore de vitrer la fenêtre, réparer le couvent, la voûte (le plancher), la faire plâtrer et blanchir et de la mettre en décent état pour y pouvoir célébrer la sainte messe » (p. 152).

La même obligation est signifiée à Messire Amédée Emery, procureur au baillage de Gex, capitaine et syndic de Thoiry. Le patronage lui avait été accordé sur la chapelle de Notre-Dame. Comme il ne mettait aucune bonne volonté à la mettre en état, le droit est promis à ceux qui y pourvoient.

Ces débats avec les curés et les patrons des églises paroissiales occupaient, on le voit, une grande partie de la visite pastorale. Les mêmes difficultés d'administration reviennent aux oreilles de l'évêque et exigent de sa part une grande persévérance. Même quand ses ordonnances restent lettre morte, il ne se lasse pas de les répéter. Le compte rendu de la visite des 12 et 13 juillet 1692 témoigne de cette obstination au devoir. A cette date, la paroisse de Thoiry est administrée par M. Antoine Maniguet, qui est aidé d'un vicaire. L'église d'Allemogne a été restaurée « laquelle a été construite et ornée en sorte qu'on y peut célébrer la sainte Messe et faire les offices paroissiaux convenablement ». Le curé et le vicaire de Thoiry y assurent les catéchismes, l'administration des sacrements, la messe des dimanches et des fêtes. La fête patronale est fixée en l'Assomption de Notre-Dame. Voilà les résultats acquis par la visite de 1686. Mais depuis six ans, rien de changé sur les autres points. La chapelle de Saint-Gras et de Sainte-Barbe n'a pas encore de recteur pas plus que celle de Notre-Dame, et l'église de Sergy est toujours « en mesures ».

« La situation matérielle de ces curés est bien précaire; de là ces réclamations par lesquelles ils veulent prévenir des empiétements qui seraient moins dommageables à leurs personnes, auxquelles d'ailleurs ils ne songent pas, qu'à ces églises dont ils ont la charge. Pour les entretenir, ils en sont réduits à leurs propres ressources qui sont des plus maigres. C'est ce qui explique cette insistance avec laquelle ils revendiquent leurs droits. Ces droits réciproques; l'Évêque les constate pour empêcher la prescription d'abord et ensuite pour apporter à toutes les difficultés qui se présentent les solutions les plus opportunes et les plus conciliantes » (16).

*

* *

C'est dans ce ministère souverainement bienfaisant que Jean d'Aranthon d'Alex passa ses trente-cinq années d'épiscopat. On ne le vit à Paris qu'en deux courts séjours, où il obtint de Louis XIV la démolition de vingt temples protestants et des subsides pour des missions royales. Au témoignage des ministres, ces mesures étaient moins efficaces pour faire des conversions que le seul passage de l'évêque. Son prestige surnaturel attirait au véritable bercail du Christ.

(16) C. Blochet, *art. cit.*, p. 157.

C'est dans l'exercice de sa charge pastorale qu'il termina sa belle vie d'évêque. Le récit de cette dernière visite, dont les détails ont été relatés par ses aumôniers, MM. Coppier et Paris, rentre dans les belles pages de la vie religieuse du XVII^e siècle.

Du 10 juin au 2 juillet 1695, on suit avec émotion cet itinéraire du vénérable prélat, alors âgé de soixante-quinze ans, qui veut mourir à la tâche. Au départ, ses familiers n'avaient pas manqué de lui montrer le danger de cette tournée en Chablais : « Je serais trop heureux, Messieurs, répondit-il, si je mourais dans les fonctions de mes visites pastorales de la campagne; mais je ne suis pas digne que Dieu me fasse cette grâce; il ne l'accorde qu'à ses grands évêques dont je ne suis que l'ombre et le fantôme. Au reste, je sais bien que je suis vieux et que je n'ai plus la vigueur de mes premières années, mais nous irons tant que nous pourrons et que le Souverain Pasteur nous donnera des forces ».

Le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, il quitta Annecy avec l'intention de se diriger dans les quatre grandes vallées jusqu'aux confins des diocèses de Sion et de Valley. Il fit une première étape chez les barnabites de Contamines et dressa la conduite de ses visites comme à son ordinaire. Avec une vigueur étonnante, il parcourut vingt-quatre paroisses pendant le mois de juin. On eût dit que saint Guérin, dont il avait vénéré la relique en son passage à l'abbaye d'Aulps, avait renouvelé ses forces avec son zèle. Levé le matin à quatre heures, on le voyait encore, après dix heures du soir, finir sa correspondance. Le 23 juin il est dans la vallée de Lulin, « ravi de la foi qu'il trouve dans une paroisse à la cime d'une montagne, écrit-il, où l'on ne va quasi qu'avec des machines » et où les bonnes gens ont la ferveur des anciens solitaires. Dans les sermons qu'il adresse à ses peuples, dans les conversations qu'il tient avec ses curés, la note de l'adieu éternel domine. A M. des Echelettes, curé d'Armois, il dit avec un sourire : « Mon cher Monsieur, je crois que nous sommes à peu près du même âge et près de nos fins, il ne faut pas partir avant moi pour le grand voyage ». A Vernaz, il reçoit d'un vieillard cette confiance : « Monseigneur, il y a bien longtemps que je suis en ce monde, j'ai bien envie d'aller voir Dieu »; ce mot donne au prélat la nostalgie du ciel et pendant les huit derniers jours de juin, il le cite plus de vingt fois dans ses allocutions, à Rejerez, à Morgino, à Armois, partout où il donne sa dernière bénédiction.

A Biot, il abusa de ses forces. Après avoir célébré la sainte messe, il parla au peuple pendant une heure et demie, et comme on l'avertissait de l'imprudance : « Si j'ai été trop long, plaignez-vous en à l'attention avec laquelle vous m'avez écouté, et aux bonnes dispositions où je vous vois ». Pendant deux heures, il donna ensuite le sacrement de Confirmation.

« Mais ce qui lui donna le coup mortel, ce furent les contestations qui arri-

vèrent à la lecture de l'acte de la visite, qui le tinrent trois heures à la porte de l'église, tout fatigué et tout en sueur qu'il était. Cette paroisse, étant d'une grande étendue et des plus difficiles du diocèse, avait besoin d'un second prêtre, pour l'entretien duquel il y avait déjà un commencement de fondation. Ce digne prélat ne demandait que quatre sols à chaque famille pour achever cet établissement; il se servit de toutes sortes de remontrances et de motifs pour gagner les paroissiens... Il n'y gagna rien pour lors; son zèle enflammé, la douleur de le voir sans effet et la fatigue se joignant ensemble lui donnèrent le coup mortel. Mais ce qu'il demandait a été exécuté après sa mort » (17).

Le cœur navré, il monta le même jour à la paroisse de Forclaz par des chemins très accidentés où un vent froid et violent rendait encore la marche plus pénible. Le lendemain, il partit pour Chevène sous une pluie battante; pourtant, à l'arrivée, il déclara que, bien loin d'avoir été incommodé de ce mauvais temps, il était au contraire soulagé d'un point qu'il avait senti au côté gauche depuis sa sortie de Biot... Le 29 juin, on se remit en route pour la paroisse d'Abondance, que desservait un religieux feuillant. Pour la dernière fois, l'évêque remplit ses fonctions sacrées. La nuit du 30 juin au 1^{er} juillet, la congestion pulmonaire se déclara brusquement; se rendant compte de son état, le saint prélat se prépara à la mort.

En la fête de la Visitation de Notre-Dame, le quatrième successeur de saint François de Sales remit à Dieu sa belle âme d'évêque. Coïncidence providentielle : c'est à Abondance qu'en 1662 il avait commencé ses tournées apostoliques; c'est à Abondance qu'en 1695 il venait terminer sa course terrestre. Il était mort, comme il voulait mourir, dans l'héroïsme des visites pastorales.

Enghien.

Paul BROUTIN, S. I.

(17) Dom Le Masson, *op. cit.*, p. 466.